

Rétrospective en **droit bancaire** | 2023

Célian Hirsch

Janvier 2023 | Décembre 2023

TF, 26.01.2023, 6B_899/2021

La violation par dol éventuel du secret bancaire par l'avocat

Un avocat qui produit – dans le cadre d'une procédure prud'homale – un document sans le lire intégralement, envisage et accepte qu'il pourrait contenir des informations soumises à un secret. Il agit ainsi par dol éventuel, ce qui suffit pour réaliser l'élément subjectif de l'[art. 47 al. 1 let. c LB](#) (violation du secret bancaire) (AL). <http://www.lawinside.ch/1297>

Proposition de citation : CELIAN HIRSCH, Rétrospective en droit bancaire 2023, <http://www.lawinside.ch/bancaire23.pdf>

Lien de téléchargement : <http://www.lawinside.ch/bancaire23.pdf>